



Licenciement disciplinaire à 58 ans

Par **iceart**, le **30/05/2013** à **13:34**

Bonjour, ma mère vient de recevoir une convocation par la caisse d'allocation familiale où elle travail lui annonçant un entretien pour un licenciement disciplinaire sauf que ça fait presque 40 ans qu'elle y travaille sans aucun blâme ni rien d'autre et là d'un coup on reçoit cette lettre, on ne sait absolument pas pourquoi. Que pouvons nous faire contre ça? elle a son entretien le 11 juin, comment pouvons nous le préparer? merci

Par **DSO**, le **30/05/2013** à **13:59**

Bonjour,

L'employeur n'est pas tenu d'indiquer les faits reprochés à votre maman.

Je lui conseille de se faire assister par un représentant du personnel pour cet entretien.

Cordialement,
DSO

Par **iceart**, le **30/05/2013** à **15:39**

merci pour la réponse c'est ce qu'elle va faire, on verra bien ce qu'ils disent à l'entretien car la on ne sais pas du tout pourquoi surtout sans blâme ni rien pendant 40 ans de service